



C'EST LA MEILLEURE DE L'ANNÉE !!!

Nous apprenons que la constitution de la SCIC passera devant le conseil municipal de demain avec les 3 associés suivant : (annexe 9 au dossier du conseil municipal)

L'Office Public de l'Habitat de Bobigny, établissement public à caractère industriel et commercial, sis 6, rue du chemin vert, 93000 BOBIGNY, représenté par Jonathan BERREBI, Président du Conseil d'Administration de l'Office,
La Ville de Bobigny, Collectivité Territoriale sise 31 avenue du Président Salvador Allende, représentée par Monsieur Stéphane de Paoli, représentant de la municipalité,

Anne-Sophie Lion salariée actuelle de l'OPH de Bobigny et future salariée de la SCIC, créatrice du syndicat UNSA. On comprend maintenant pourquoi elle a abandonné ses mandats syndicaux

Ils ont décidé de constituer entre eux une société anonyme coopérative d'intérêt collectif d'habitations à loyer modéré.

Ainsi le Syndicat UNSA qui essaie de faire croire depuis le début qu'il est impartial et se prononcera en faveur de l'EPT ou de la SCIC est en réalité partie prenante du projet de la direction, de la privatisation du logement social et toutes les conséquences antisociales qu'elle va avoir pour les salariés et les locataires.

Anne Sophie Lion est passée d'un coup d'un seul de créatrice de l'UNSA à créatrice de la SCIC.

Il va s'en dire que tout ce qui émane de ce syndicat y compris les courriers aux locataires signé de salariés anonymes de l'OPH n'ont strictement aucune valeur. (On comprend qu'ils n'osent plus s'afficher)

Tout ceci participe à une marche forcée vers la casse du logement social.

La CGT continuera à mener les actions nécessaires auprès de la justice, de la presse, du préfet, pour empêcher ce mauvais coup contre les locataires et les salariés.

Une raison supplémentaire pour être présent demain au Conseil Municipal.

Il en va de notre avenir à tous.
Vos élus CGT

Bobigny, le 26 septembre 2017